CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U21 - Intervention sur une installation en télésécurité

Session 2008

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité - E2.A

Session 2008 • Code sujet : **DI** • Durée : **1h20** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Gestion à distance des interventions (1 question) **Page 3**

2. Rédaction de la main courante (1 question) **Page 4**

3. Interrogation orale devant le jury (1 question) **Page 6**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2008/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2008 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Gestion à distance des interventions

Le candidat joue le rôle d'un opérateur de télésécurité pour EUROSECURITE, sous l'autorité d'un chef de station. Il traite les informations reçues par la station centrale et coordonne trois rondiers-intervenants équipés de téléphones mobiles.

Gestion opérationnelle

Question 1. Pendant 30 minutes, gérer à distance les interventions des trois rondiers-intervenants à partir des informations recueillies sur l'installation informatisée de télésécurité. Décoder les informations, affecter les ressources selon leurs compétences et transmettre des consignes claires, précises et conformes à la légalité.

Pour chaque alerte reçue (intrusion, anomalie technique, test cyclique absent ou mise en/hors service hors créneau), relever l'heure, le numéro du site et la nature de l'événement, puis consulter la fiche-site et les consignes contractuelles. Avant toute intervention, contre-appeler le site au numéro indiqué et demander le mot code confidentiel. Enregistrer et horodater toute la communication. Selon le résultat, traiter l'alerte ou engager un rondier disponible et compétent, prépositionné de façon à respecter le délai inférieur à 30 minutes.

Transmettre les consignes utiles et suivre le rondier pendant les quatre phases : approche en liaison avec la station, observation, reconnaissance et mesures adaptées, puis remise en sécurité. Il rend compte de son arrivée et de sa progression, vérifie le périmètre et les issues et laisse une trace discrète. En cas d'effraction ou de situation anormale, prévenir les forces de l'ordre et appliquer les mesures conservatoires prévues au contrat. Inscrire à la main courante les heures de réception, de contact, d'arrivée, d'appel éventuel aux services publics et de fin, ainsi que l'identité de l'intervenant, l'événement et les mesures prises.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier l'alerte par contre-appel et code confidentiel, engager et suivre le rondier adapté, puis consigner chaque événement et chaque mesure avec son horodatage.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Rédaction de la main courante

Le candidat rend compte par écrit des opérations conduites pendant la gestion des événements et des interventions. Le dossier fournit deux pages de formulaire de main courante à compléter.

Traçabilité des événements

Question 2. Pendant 20 minutes, rédiger la main courante relative aux opérations conduites. Y consigner les dates et heures requises, le numéro du site concerné, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.

Compléter l'en-tête avec la date, le nom de l'agent, l'heure de prise de poste, la vérification du matériel et les observations. Dans le tableau, noter les faits dans l'ordre chronologique, avec l'heure exacte, le numéro du site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises. Consigner les heures de réception, de contact avec le rondier, d'arrivée sur site, d'appel éventuel au service public et de fin d'intervention. Indiquer aussi le résultat du contre-appel et la progression de la reconnaissance. Utiliser le code confidentiel prévu et enregistrer les communications téléphoniques avec horodatage. Poursuivre sur la seconde page si nécessaire, sans ajouter de faits non constatés.

Repères de saisie de la main courante

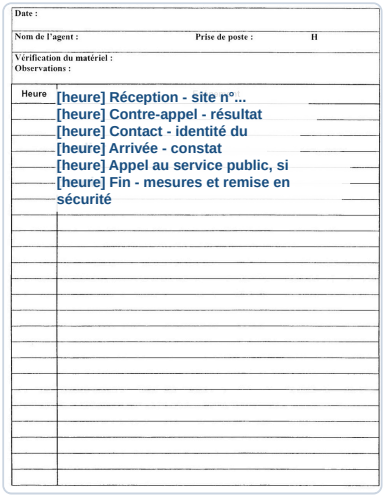
Date :

Nom de l'agent : Prise de poste : H

Vérification du matériel :
Observations :

Heure	
	[heure] Réception - site n°...
	[heure] Contre-appel - résultat
	[heure] Contact - identité du
	[heure] Arrivée - constat
	[heure] Appel au service public, si
	[heure] Fin - mesures et remise en sécurité

Suite chronologique de la main courante

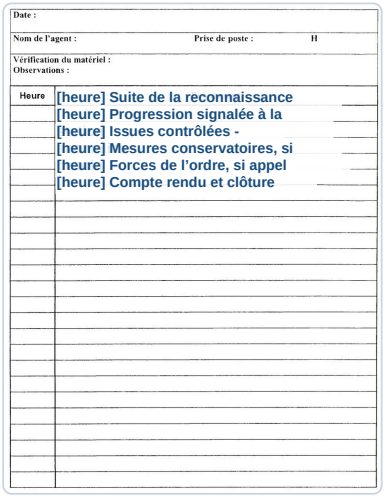
Date :

Nom de l'agent : Prise de poste : H

Vérification du matériel :
Observations :

Heure	
	[heure] Suite de la reconnaissance
	[heure] Progression signalée à la
	[heure] Issues contrôlées -
	[heure] Mesures conservatoires, si
	[heure] Forces de l'ordre, si appel
	[heure] Compte rendu et clôture

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Main courante chronologique et factuelle : heures, site, intervenant, événement, constatations et mesures prises.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Interrogation orale devant le jury

Après la gestion des interventions et la rédaction de la main courante, le candidat répond oralement aux questions du jury. Les consignes du dossier précisent les procédures de traitement des alarmes et anomalies ainsi que les conditions d'intervention des rondiers.

Interrogation orale

Question 3. Pendant 30 minutes, répondre à l'interrogation orale du jury et rendre compte des opérations conduites.

À l'oral, expliquer comment les informations de l'installation sont analysées et comment les trois rondiers sont mobilisés selon leurs compétences et leur positionnement, pour respecter un délai inférieur à 30 minutes. Pour toute alarme ou anomalie, effectuer d'abord le contre-appel au numéro de la fiche-site, vérifier le mot code confidentiel, puis décider de l'intervention. La communication téléphonique est enregistrée et horodatée.

1. Présenter les quatre phases : approche en liaison avec la station, observation, reconnaissance et mesures adaptées, puis remise en sécurité.
2. Rendre compte des faits et consigner les horaires, le numéro du site, l'identité du rondier, l'événement, les mesures prises, l'éventuel appel aux services publics et la fin d'intervention.

En cas d'effraction ou de situation anormale, appliquer les mesures conservatoires prévues au contrat et informer les forces de l'ordre.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu oral chronologique et factuel : analyse de l'alerte, contre-appel, décision d'intervention, suivi du rondier et traçabilité des mesures prises.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2.A du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2008, repère DI, dure 1h20 et a le coefficient 2. Dans le contexte d'une station centrale EUROSECURITE agréée APSAD, le candidat gère les informations de sites télésurveillés, coordonne les rondiers, rédige une main courante et rend compte oralement de ses opérations.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Avant une intervention sur alarme ou anomalie, effectuer un contre-appel au site et utiliser le mot code confidentiel indiqué sur la fiche-site.
- La main courante mentionne les horaires clés, le site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.
- La levée de doute en cas d'intrusion comporte l'approche, l'observation, la reconnaissance avec les mesures adaptées, puis la fin d'intervention après mise en sécurité.
- L'intervenant vérifie le périmètre et les issues, rend compte de sa progression et informe les forces de l'ordre en cas d'effraction ou de situation anormale.

Points de vigilance & attentes du jury

- Consulter les consignes préétablies du contrat avant de décider des actions à engager.
- Affecter les rondiers selon leurs compétences et leur prépositionnement géographique.
- Faire enregistrer et horodater la totalité des communications téléphoniques avec le site.
- Tracer chronologiquement les événements, notamment l'arrivée du rondier et la fin de l'intervention.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles étapes suivre avant d'envoyer un rondier après une alarme ?

En cas d'alarme ou d'anomalie visée par les consignes, effectuer d'abord un contre-appel au numéro de la fiche-site et utiliser le mot code confidentiel. Enregistrer et horodater l'échange, puis déclencher une intervention si nécessaire.

Q : Quelles sont les quatre phases d'une levée de doute pour intrusion ?

La levée de doute comprend l'approche du site en liaison avec la station, l'observation, la reconnaissance avec les mesures adaptées, puis la fin d'intervention après remise en sécurité. Le rondier rend compte de son arrivée et de sa progression.

Q : Comment le temps est-il réparti entre les phases de l'épreuve ?

Le sujet prévoit 30 minutes pour gérer les interventions à distance, 20 minutes pour rédiger la main courante et 30 minutes pour l'interrogation orale devant le jury. La durée totale est de 1h20.

Q : Quelles informations faut-il inscrire dans la main courante ?

Indiquer les dates et heures de réception, de contact du rondier, d'arrivée sur site, d'appel éventuel au service public et de fin d'intervention. Ajouter le numéro du site, l'identité de l'intervenant, l'événement et les mesures prises.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2008/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2008 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.